

## EXIGENCES DE TRANSPORTS CANADA

Tout le personnel maritime est tributaire des décisions et de la réglementation de Transports Canada. Nos programmes d'études respectent les normes de formation des programmes de cadets de Transports Canada, lesquelles sont fixées pour répondre aux exigences de l'Organisation Maritime Internationale (OMI). Les diplômés de l'IMQ obtiennent ainsi des brevets reconnus internationalement.

Vous devez, **avant** votre arrivée à Rimouski, obtenir les deux documents suivants auprès d'un bureau de Transports Canada (soyez assuré d'avoir en main tous les documents requis). Une lettre justifiant cette demande est disponible sur le [site Web de l'IMQ](#), vous devrez la présenter lors de votre rendez-vous.

<b>1. Numéro de marin (CDN)</b>	<b>Numéro de candidat (CDN) obligatoire</b> Les candidats doivent obtenir leur numéro de candidat (CDN) avant de contacter le médecin examinateur de la marine (MEM)/médecin désigné (MD) pour un rendez-vous. Cliquez sur ce lien pour accéder au formulaire de demande.	<a href="https://www.numeroCDN">https://www.numeroCDN</a>
<b>2. Livret de congédiement (carnet de marin)</b>	Contactez le bureau de Transports Canada le plus près pour demander le livret de congédiement requis pour tous les marins. Cliquez sur ce lien pour voir la liste des bureaux régionaux.	<a href="https://tc.canada.ca/fr/region-quebec">https://tc.canada.ca/fr/region-quebec</a>

Vous devez également obtenir, **avant** votre arrivée à Rimouski, un certificat médical émis par un médecin accrédité par Transports Canada. **Seul cet examen peut déterminer si vous êtes APTE À NAVIGUER.** Une lettre justifiant cette demande est disponible sur le [site Web de l'IMQ](#), vous devrez la présenter lors de votre rendez-vous.

<b>Certificat médical des navigants</b>	Des médecins sont désignés en vertu du Règlement général de pilotage (RGP) et sont autorisés à effectuer un examen médical maritime. Cliquez sur ce lien pour voir la liste des médecins accrédités par Transports Canada	<a href="https://www.apps.tc.gc.ca/medecin">https://www.apps.tc.gc.ca/medecin</a>
---	---	---

### SAVIEZ-VOUS QUE...

Des allergies sévères peuvent limiter grandement vos perspectives de stage et d'emploi sur les navires. En effet, les compagnies ayant des navires naviguant loin des côtes refusent souvent de prendre le risque d'avoir à intervenir dans une situation d'allergie connue.

- Mentionnez ces allergies au médecin accrédité par Transports Canada lors de votre examen médical.

### Stages en mer

Voir ci-dessous la répartition des 3 périodes de stage distinctes dont la durée varie de 2 à 6 mois consécutifs. L'IMQ s'engage à favoriser le placement des élèves en stage sur différents types de navires, et ce, en collaboration avec l'industrie maritime du Canada et à l'étranger. Cet engagement est toutefois tributaire du nombre de places disponibles, du budget alloué pour les stages, des exigences des compagnies et de l'admissibilité du candidat.

#### Cheminement scolaire

SESSION/ ANNÉE	AUTOMNE (MI-AOÛT À FIN DÉCEMBRE)	HIVER (JANVIER À FIN MAI)	ÉTÉ	DURANT L'ANNÉE SCOLAIRE
1	Cours	Cours	STAGE 1	Formations aux urgences en mer
2	Cours	STAGE 2		Formations aux urgences en mer
3	Cours	Cours		Formations aux urgences en mer
4	STAGE 3	Cours		

## EXIGENCES DE TRANSPORTS CANADA

Afin de répondre aux exigences de Transports Canada, vous devez suivre des formations qui ne sont pas prévues à la grille du programme régulier : la formation Secourisme élémentaire en mer et trois formations aux mesures d'urgence en mer.

### Secourisme en mer

L'Institut maritime du Québec vous offre la possibilité de faire votre formation de secourisme élémentaire en mer à l'école. **Les frais de la formation d'environ 220 \$ seront ajoutés à votre dossier en cours de session.**

<b>Secourisme élémentaire en mer</b>	Formation de DEUX jours à l'IMQ, obligatoire pour un stage en mer, valide pour 5 ans.	Aux frais de l'élève : 220 \$
--------------------------------------	---	-------------------------------

### FORMATIONS AUX MESURES D'URGENCE EN MER (FUM)

Les formations aux mesures d'urgence en mer portent sur la prévention et le combat d'incendie, la survie en mer, l'utilisation du matériel de sécurité et la manipulation des embarcations de sauvetage. Elles se divisent en 3 cours distincts et se déroulent au Centre de formation aux mesures d'urgence (CFMU) à Lévis. Pour être admissible à ces formations, vous devez détenir un certificat médical des navigants. Vous serez inscrit à la première formation sur présentation d'un certificat médical provisoire des navigants à la rentrée scolaire. **Ces trois formations sont payées par l'IMQ, cependant les frais de transport et de subsistance sont à la charge de l'étudiant.**

<b>1. Sécurité de base STCW</b> Offerte au cours de la 1 <sup>re</sup> année	Formation obligatoire pour un premier stage en mer.	Formation d'une durée de HUIT jours.
<b>2. Aptitude à l'exploitation des bateaux de sauvetage</b> Offerte au cours de la 2 <sup>e</sup> année	Formation qui mène à l'obtention du brevet de matelot de quart à la passerelle. Ce brevet permet de travailler à titre de timonier au cours du 3 <sup>e</sup> stage.	Formation d'une durée de CINQ jours.
<b>3. Techniques avancées de lutte contre l'incendie</b> Offerte au cours de la 3 <sup>e</sup> ou la 4 <sup>e</sup> année	Formation obligatoire pour l'obtention du premier brevet d'officier après la diplomation.	Formation d'une durée de CINQ jours.

**Rappel : Les 3 formations sont payées par l'IMQ et valent environ 5 800 \$ au total.**

**Toute personne qui ne se présente pas à une formation prévue devra payer les frais pour la reprise de son cours.**

### VACCINATION

Pour être admissible aux stages en mer, vous devez posséder la vaccination exigée par Transports Canada. Les vaccins sont <u>obligatoires</u> et à vos frais.	Jusqu'à 800 \$ pour tous les vaccins requis*
---	--

Tout au long de votre carrière, vous devrez maintenir votre vaccination à jour en fonction de la zone où vous naviguez.

\*En clinique privée ou au CLSC, vous pourrez obtenir la liste de vaccins requis pour vous, selon votre profil vaccinal.

#### **Vous avez des questions ?**

Contactez le Service aux élèves  
Service des stages en mer  
418 724-2822, poste 4400  
serviceauxeleves@imq.qc.ca